

MAIRIE
De
MONTRICHER-ALBANNE
161, Rue de la Mairie
LE BOCHET
73870 MONTRICHER-ALBANNE
☎ 04 79 59 61 50
montricher.bochet@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU 10 JUILLET 2020

L'AN DEUX MIL VINGT ET LE 10 JUILLET, à 16 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sophie VERNEY, Maire.

Présents : Mme Sophie VERNEY, Maire, Mme Marielle EDMOND, Mme Claude CARRAZ, Mme Marilou BREYTON, Mme Alicia COUSYN, M. Michel TETAZ, M. Didier BUTTARD, M. Michel LEFEVER.

Absents :

*M. Franck CHEVALLIER qui donne procuration à Mme Marielle EDMOND
Mme Laure PASQUIER qui donne procuration à Mme Sophie VERNEY
M. Samuel CHAMBEROD qui donne procuration à Mme Alicia COUSYN*

Secrétaire désignée par le Conseil Municipal : Madame Marielle EDMOND

DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Mise en place du bureau électoral : Madame Sophie VERNEY

Le maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du délégué et de ses suppléants (au nombre de 3) en vue de l'élection des sénateurs :

ELECTION DU DELEGUE :

Nombre de votants :

11

Nombre de suffrages exprimés

11

Nom et prénom du candidat

Mme Sophie VERNEY

PROCLAMATION DU RESULTAT :

Mme VERNEY Sophie a obtenu onze voix (11)

Mme Sophie VERNEY a été proclamée au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

ELECTION DES SUPPLEANTS :

Nombre de votants :	11
Nombre de suffrages exprimés	11
Nom et prénom du candidat	M. Michel LEFEVER

Nombre de votants :	11
Nombre de suffrages exprimés	11
Nom et prénom du candidat	M. Franck CHEVALLIER

Nombre de votants :	11
Nombre de suffrages exprimés	11
Nom et prénom du candidat	M. Didier BUTTARD

PROCLAMATION DES RESULTATS :

En application de l'article L. 288 du code électoral, l'ordre des suppléants a été déterminé successivement par l'ancienneté de l'élection (élection au premier ou au second tour) puis, entre les suppléants élus à l'issue d'un même tour de scrutin, par le nombre de suffrages obtenus puis, en cas d'égalité de suffrages, par l'âge des candidats, le plus âgé étant élu :

M. Michel LEFEVER a obtenu onze voix (11)

M. Franck CHEVALLIER a obtenu onze voix (11)

M. Didier BUTTARD a obtenu onze voix (11)

Tous ont été proclamés au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat.

Le Maire,
Madame Sophie VERNEY.